



COMPTE RENDU

Objet : Conseil d'Administration – 12 et 13 octobre 2018

Le Secrétariat Général

Liste de diffusion :
Membres du Conseil d'Administration,
Membres d'honneur
Ligues Régionales
Etienne Thobois
Siège fédéral
Cadres techniques

Le présent compte rendu a été adopté au cours de la séance du 11 janvier 2019.

Membres : David Angelats, Francelyse Brun-Adam, Florent Chayet, Valérie Contoz, Patricia Corti, Stéphane Corvée, Malice Devergies, Magali Godin, Stéphanie Goeneutte, Emmanuel Justafre, Aude Le Gallou, Nathalie Huet, Julien Laffay, François Machavoine, Renaud Platel (le vendredi), Bruno Ressouche, Jean-Michel Richard, Jean-Marc Serfaty (le samedi), Thierry Stempfel, Bach Lien Tran.

Excusé(es) : Christian Barthel, Patrice Lannoy, Philippe Le Van, Olivier Place, Renaud Platel (le samedi), Jean-Marc Serfaty (le vendredi), Monique Wahlen.

Invités : Paul-André Tramier (Président d'honneur), Denis Pottier (représentant du CPL), Michel Prévot (CSOE)

Siège fédéral : Céline Berton (DA – samedi), Pascal Bildstein (DC), Jérôme Careil (DTNA Formation – vendredi), Cyrille Gombrowicz (DTNA Territoires – vendredi), Philippe Limouzin (DTN), Pascal Perrot (DTN A – vendredi), Fabrice Vallet (DTNA Haut Niveau – vendredi), Alicia Volant (DF).

Sujets à l'ordre du jour

0. Validation du CR du Conseil d'Administration des 16 et 17 juin 2018
1. Communication du Président *Florent Chayet*
2. Communication du DTN *Philippe Limouzin*

3. Points soumis au vote du Conseil d'Administration

3.1 Secteur Administratif.....*Jean-Michel Richard*

3.1.1 Election au Bureau Fédéral

3.2 Secteur Diversité des Pratiques..... *Bach Lien Tran*

3.2.1 Constitution d'un GT « Formats de compétitions »

3.2.2 Championnats de France Vétérans 2019 : réduction du nombre de
joueurs par tableau

3.3 Secteur Formation *Stéphane Corvée*

3.3.1 Plan Emploi Fédéral

3.4 Secteur Territoires Durables..... *Patricia Corti*

3.4.1 Groupe de travail et lettre de cadrage sur les nouveaux titres de
participation

3.5 Secteur Communication / Marketing / Evenementiel... *Magali Godin*

3.5.1 Territoire hôte des Championnats d'Europe 2020

4. Points d'information

4.1 Secteur Financier.....*Alicia Volant*

4.1.1 Point budgétaire

4.2 Secteur Communication / Marketing / Evénementiel.....*Magali Godin*

4.2.1 Proposition de stratégie pour les épreuves BWF 2020-2025

4.2.2 IFB 2018 : point à date et investissement des élus

4.2.3 Point d'info sur Rodez et Aire sur la Lys

4.2.4 Championnats de France 2019 : partenariats

4.2.5 Equipementier

4.3 Secteur Administratif*Jean-Michel Richard*

4.3.1 Point des dossiers du secteur

4.4 Secteur Territoires Durables.....*Aude Le Gallou*

4.4.1 Maison du Bad : Point d'étape

4.4.2 Présentation du Qui Fait Quoi : point d'étape

4.4.3 Point d'information Dialogue de Gestion

4.5 Secteur Haut Niveau*David Angelats*

4.5.1 Point d'activité du secteur

4.6 Secteur Diversité des Pratiques*Bach Lien Tran*

4.6.1 Bilan de l'expérimentation Bad en extérieur par Pascal Perrot

Nombre de votants les 12 et 13 octobre : 19 votants

0. Validation du CR du CA des 16 et 17 juin 2018

À la suite de la diffusion, le projet de compte-rendu n'a fait l'objet d'aucune remarque. Le compte-rendu est proposé à l'adoption.

Vote n° 1 : Validation du compte-rendu du CA des 16 et 17 juin 2018

Nombre de votants : 18 voix / **17 voix pour** et 1 abstention

Le compte-rendu du CA des 16 et 17 juin 2018 est adopté à la majorité.

1. Communication du Président

Le Président indique que la rentrée a été marquée par :

- Les annonces inquiétantes de l'Etat :
 - Concernant la politique financière : beaucoup de réunions des fédérations ont été organisées suite à la présentation du budget du Sport, peu fiable car il inclut énormément d'actions en faveur des JO de 2024. Une hausse en faveur du Haut Niveau et du Développement devrait toutefois être actée.
 - Peu d'informations concernant la suppression de 1600 postes de CTS, soit la moitié de l'effectif du Ministère des Sports.

Le Président précise également avoir rendez-vous avec la Ministre des Sports le 7 novembre prochain.

Chacun s'est exprimé sur ces sujets.

- Plusieurs déplacements en régions dans le cadre de réunions sur le Qui Fait Quoi : elles ont permis la remontée d'interrogations du terrain, telles que :
 - Les moyens financiers et humains des comités
 - Perte du sentiment d'appartenance des clubs à la fédération

d'où l'importance de la communication fédérale.

2. Communication du Directeur Technique National

En complément des propos du Président concernant la suppression des CTS, le DTN précise

que l'AS DTN se bat au quotidien pour la conservation de ces postes et la reconnaissance des compétences des CTS. La situation est inquiétante mais les principales lois sont votées, notamment la loi Olympique, donc pas d'inquiétude jusqu'aux JO 2024.

Puis le DTN fait un focus sur les points suivants :

- Le parcours remarquable d'Arnaud Merklé aux JOJ de Buenos Aires
- La confirmation du niveau des Juniors avec le 2^{ème} titre consécutif de Champions d'Europe par équipe
- Le gros travail effectué sur les doubles à l'INSEP, notamment par Imogen Bankier.
- La rencontre avec Chen Gang pendant les Championnats du Monde et la lourdeur des formalités administratives à laquelle la fédération est confrontée dans le cadre de sa venue en France
- Le niveau de jeu et le niveau de résultats des joueurs français est stable mais encore insuffisant.
- Aides financières accordées à Marie Batoménié et Emilie Lefel pour leur permettre de mener à bien leurs projets sportifs.
- Les services civiques : 30 nouveaux à ce jour
- Les appels à projet :
 - Ministériels : sur les offres de pratique et le handicap
 - Badminton Europe : B4ALL avec Erasmus et le badminton inclusif
- La Convention Pluriannuelle d'Objectifs : une subvention identique à l'an dernier sur le Haut Niveau
- Plan Emploi Fédéral : 60% des emplois subventionnés par ce plan sont positionnés sur des Clubs Avenir, mais aucun ne concerne un emploi féminin.
- Le démarrage de la formation dédiée au DE Haut Niveau

Points d'information par Fabrice Vallet, DTN Adjoint du Haut Niveau :

Projet Performance : La Cellule Performance est composée de David Angelats, Philippe Limouzin, Fabrice Vallet et Christophe Jeanjean.

Ses missions sont les suivantes :

- Elaborer la stratégie générale 2024
- Fixer les objectifs
- Impulser
- Evaluer les résultats et debriefer les compétitions
- Assister et conseiller l'encadrement

La priorité n°1 est l'objectif Paris 2024 sachant qu'il y a Tokyo qui se profile en 2020. L'objectif de médaille est possible, à condition d'opérer certains changements importants. Les efforts seront concentrés sur les athlètes identifiés.

Identification d'un groupe d'athlètes appelé Groupe Performance pour l'objectif Tokyo 2020, composé de : Toma Popov, Christo Popov, Arnaud Merklé, Thom Gicquel, Delphine Delrue et Anne Tran. Ainsi que Léa Palermo, Lucas Corvée et Julien Maïo.

Identification d'un groupe d'athlètes appelé Haut Niveau au sein duquel on distingue 2 catégories de joueurs :

- Joueurs capables de rejoindre le groupe objectif 2020 d'ici la fin de saison. Dans le cas contraire, ils seront sortis du dispositif.
- Joueurs pouvant s'inscrire dans une démarche Paris 2024, mais il faut plutôt envisager 2028.

Projet féminin : souhait de nommer une personne féminine exclusivement responsable de ce projet. L'objectif est de qualifier une fille au JO de Tokyo.

Projet Parabadminton : 2 groupes sont distingués :

- Groupe A composé de Lucas Mazur, Faustine Noël, Matthieu Thomas, David Toupé et Fabien Morat
- Groupe B avec Méril Loquette et Thomas Jacobs (potentiel partenaire de double de David Toupé pour la qualification aux JO de Tokyo)

Point d'information sur les dossiers de la Vie Sportive :

- Tournoi Jeunes des IFB : dérogation accordée à l'organisation afin de respecter l'échéancier des IFB
- Compétitions de 1^{er} niveau Jeunes : souci de la règle des X16 (coefficient): il est proposé de modifier la phrase du règlement correspondante de l'article 3.2.1.5
- Réflexion sur l'offre de pratique compétitive intégrant les non compétiteurs

Chacun s'est exprimé sur ces sujets.

3. Points soumis au vote du Conseil d'Administration

3.1 Secteur Administratif

3.1.1 Election au Bureau fédéral

A la suite de la démission de Stéphanie Goeneutte de son poste de Secrétaire Générale Adjointe et par conséquent à la vacance d'un poste au sein du Bureau Fédéral, en application de l'article 4.7.4 des statuts, il est procédé à l'élection correspondante.

Rappel de la procédure de vote par Michel Prevot, responsable de la CSOE. Il n'y a qu'une candidate, Francelyse Brun Adam qui présente ses motivations pour intégrer le Bureau Fédéral.

Résultat du vote :

Vote n° 2 : Election au Bureau Fédéral

Nombre de votants : 18 voix / **15 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions**

Francelyse Brun Adam est élue au Bureau Fédéral au poste de Secrétaire Générale Adjointe à la majorité avec 83% des voix

3.2 Secteur Diversité des Pratiques

3.2.1 Constitution d'un GDT « Formats de compétitions »

Présentation, par la vice-présidente du secteur : l'offre de pratique actuelle convient à un certain nombre de joueurs, mais n'est pas adaptée à la plupart des licenciés.

Il est donc nécessaire de repenser les formats de compétition afin de proposer des rencontres

plus dynamiques, attractives et moins chronophages.

Une enquête a été adressée aux clubs et aux GO dont les résultats vont servir de base à la réflexion visant à :

- développer les formats ayant reçu l'approbation du panel constitué
- définir les contours réglementaires et techniques de chaque formule
- permettre un accès simple, attractif et facile à mettre en œuvre

Les formats de compétitions proposés dans le questionnaire sont les suivants : ronde suisse / entrées échelonnées / double élimination / double repêchage / poule de poule et consolante pour les compétitions individuelles et la ronde italienne pour les compétitions par équipes.

Un groupe de travail a été créé, il est constitué de :

François Machavoine, Lien Tran, Fabrice Vallet, Cyrille Gombrowicz, Sibylle Saillant, et Pascal Candeille. Seront invités, Florent Chayet ainsi qu'un membre du CPL.

Le travail de ce groupe va s'échelonner de novembre 2018 à juin 2019, afin de mettre à disposition des territoires, au 1^{er} septembre 2019, les contenus des nouveaux formats de compétition et, à terme, de proposer un nouveau logiciel de compétitions.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

■ **Vote n° 4 : Constitution d'un GDT « Formats de compétitions »**

Nombre de votants : 19 voix / **19 voix pour**

La constitution d'un groupe de travail « Formats de compétitions » et la lettre de cadrage sont adoptées à l'unanimité.

3.2.2 Championnats de France Vétérans 2019 : réduction du nombre de joueurs par tableau

Présentation du projet par la vice-présidente du secteur.

À la suite de la candidature validée de Challans, à l'organisation des Championnats de France Vétérans 2019, et au problème de salle rencontré avec seulement 15 terrains disponibles, il est proposé de trouver une solution permettant d'y palier.

Pour rappel, le cahier des charges de la compétition indique 12 terrains minimum.

Toutefois, le règlement permet des tableaux de simple à 48 et des tableaux de doubles à 36, soit un total d'environ 977 matchs regroupant 730 personnes ; hors aujourd'hui, le nombre d'inscrits est plus proche de 900.

Plusieurs simulations ont été effectuées afin d'envisager une réduction de nombre d'inscrits par tableau.

La commission Vétérans doit rendre ses propositions définitives d'ici fin janvier pour un vote au CA de mars 2019.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet. L'idée de mettre en place un circuit semble, entre autres, être intéressante.

3.2.3 Article 3.2.1.5 : modification concernant le coefficient 16

■ **Vote n° 3 : Modification de l'article 3.2.1.5 du règlement concernant le coefficient 16 appliqué pour les compétitions jeunes de NC à D8 en NC à D7**

Nombre de votants : 19 voix / **18 voix pour et 1 abstention**

La modification de l'article 3.2.1.5 du règlement pour les compétitions jeunes de NC à D7 est validée à l'unanimité.

3.3 Secteur Formation

3.3.1 Plan Emploi Fédéral

Rappel de la philosophie des réflexions menées par la commission pour l'évolution du Plan Emploi Fédéral par le vice-président du secteur.

Il souligne également que l'emploi est un outil au service du projet fédéral et que l'enveloppe qui lui est attribuée est constante.

Présentation des axes de modifications par le Jérôme Careil, Directeur de Formabad.

1^{er} axe : Accompagnement et pilotage d'un centre de ressources sur l'emploi et l'élaboration et l'animation d'un réseau national des référents emploi

2^{ème} axe : Aide exceptionnelle des ligues professionnalisées à la structuration de la professionnalisation des territoires

3^{ème} axe : Soutien des acteurs de proximité dans les territoires

4^{ème} axe : Soutien aux clubs ayant un projet de « Performance Jeunes »

5^{ème} axe : Aide à l'emploi des clubs développant une spécificité

Soutien financier des différents axes :

Modalités de soutien de l'Axe 2 sur la base du reliquat :

Proposition de diviser le reliquat par le nombre de ligues métropolitaines (le traitement des ligues ultramarines restant à déterminer), soit environ 10 000€ par ligue.

Modalités de soutien financier des Axes 3, 4 et 5 sur la base des 300000€ annuels :

Le soutien financier des différentes structures qui candidateront au Plan Emploi Fédéral peut évoluer par rapport à la pratique précédente. Il a été constaté à la fois une baisse des aides publiques et que les 15000€ versés jusqu'ici étaient souvent insuffisants pour débloquer seuls le recrutement.

Proposition d'augmenter la somme allouée à une structure retenue tout en réduisant la durée du versement. De passer de 15 000€ sur trois ans à 20 000€ sur deux ans (10 000 € par an) et ainsi impacter nettement plus les employeurs.

Cela aura pour effet de diminuer le nombre de structures aidées de 20 à 15 par an.

Proposition de prioriser ces axes, notamment en mettant l'accent sur l'axe 3, afin d'accompagner les acteurs territoriaux et de renforcer le service apporté aux clubs et donc aux licenciés.

Un maximum de 10 postes par an pourra être positionné sur cet axe, les 5 autres allant vers les clubs.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

Vote n° 5 : Validation des préconisations pour le Plan Emploi Fédéral 2020-2025

Nombre de votants : 19 voix / **19 voix pour**

Les préconisations pour le Plan Emploi Fédéral 2020-2025 sont adoptées à l'unanimité

3.4 Secteur Territoires Durables

3.4.1 Groupe de travail et lettre de cadrage sur les nouveaux titres de participations

Présentation du cadre par la vice-présidente du secteur.

L'émergence de nouveaux publics nous oblige à faire évoluer nos règlements et proposer de nouveaux titres de pratique, notamment sur la pratique en extérieur et estivale, des titres de pratique événementiels et des titres de participation collectifs pour Etablissements.

Une réflexion est également menée sur une licence Loisir.

Pour ce faire, un groupe de travail a été créé ; il est composé de Patricia Corti / Nathalie Huet / Cyrille Gombrowicz / Pascal Perrot / Sylvain Sabatier / Estelle Hellard / Anthony Guidoux et Florent Chayet en tant qu'invité.

Le travail de ce groupe va s'échelonner de novembre 2018 à juin 2019, afin de mettre à disposition des territoires, au 1^{er} septembre 2019, les contenus des nouveaux titres de participations.

Chacun s'est exprimé sur le sujet. Les sujets des licenciés UNSS et de la double licence ont de nouveau été abordés. Le Président et son Conseil d'Administration mandatent la Commission Développement Jeunes pour faire des propositions de nouveaux titres de participations.

Vote n° 6 : Groupe de Travail et lettre de cadrage sur les nouveaux titres de participations

Nombre de votants : 19 voix / **19 voix pour**

Le Groupe de Travail et la lettre de cadrage sur les nouveaux titres de participation sont validés à l'unanimité.

3.5 Secteur Communication / Marketing / Événementiel

3.5.1 Territoire hôte des Championnats d'Europe 2020

La vice-présidente du secteur indique qu'à l'issue du processus de recherche d'un organisateur pour les Championnats d'Europe 2020, il avait été décidé d'attendre les suggestions de notre prestataire la société MKTG.

Entre temps, la fédération a reçu la proposition de la ville de Metz mais nous n'avons toutefois pas, à ce jour, reçu d'écrit officiel de la municipalité. Le Conseil Départemental et la Région nous ont signifié leur soutien mais l'équipement (magnifique, adapté à la compétition et idéalement située pour des Championnats d'Europe) appartient à la ville de Metz. Une option a été posée dans l'attente.

En parallèle, une autre piste est étudiée sur Liévin.

Aussi, il est décidé de ne pas soumettre ce point au vote du CA, sans le courrier officiel de Metz. Dès réception, un vote électronique sera organisé.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

4. Points d'information

4.1 Secteur Financier

4.1.1 Point budgétaire

Présentation par la Directrice Financière, en l'absence du Trésorier Général, du point sur la situation budgétaire à la date du 31/08/2018, ainsi que la nouvelle version de la convention

d'objectifs pluriannuelle par suite des retours du ministère courant juillet.

Au total, sur l'ensemble de la convention d'objectifs, la fédération bénéficie de 57 000 € de plus que ce qui était prévu dans le budget prévisionnel 2018.

Un débat s'est engagé concernant la future situation budgétaire des fédérations olympiques dans le cadre de la suppression des 1600 postes de CTS du Ministère des Sports.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

4.2 Secteur Communication / Marketing / Événementiel

4.2.1 Proposition de stratégie pour les épreuves BWF 2020-2025

Présentation, par la vice-présidente du secteur, de la note émanant de la commission Evénements Internationaux.

Le 19 juin 2018, la BWF a lancé son appel à candidature pour l'organisation des compétitions internationales suivantes (1) :

- **BWF World Championships** (2021, 2022, 2023 et 2025)
- **BWF Thomas/Uber Cup** (2020, 2022 et 2024)
- **BWF Sudirman Cup** (2021, 2023 et 2025)
- **BWF World Junior Championships** (2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025)
- **BWF World Senior Championships** (2021, 2023 et 2025).

Pour les fédérations intéressées, la BWF attendait une lettre d'intention indiquant le(s) événement(s) et année(s) pour le 3 août 2018 portant sur le type d'événement(s) et l'année. Compte tenu du planning des instances fédérales, la FFBA D a répondu être intéressée mais ne pouvait donner de réponse avant le BF du 8 septembre.

Les dossiers de candidature seront à remettre à la BWF avant le 19 octobre 2018, pour une période de dialogue avec la BWF avant décision. Les candidats pourraient être amenés à présenter oralement leurs candidatures à la BWF.

La fédération, dans le cadre de sa politique événementielle, a choisi de suivre les préconisations d'Etienne Thobois et de la commission Evénements Internationaux et ainsi de candidater à l'organisation des Championnats du Monde 2025 et à l'organisation des Championnats du Monde Vétérans en 2023, afin de pouvoir confirmer notre première intention.

Les Championnats du Monde 2025 sont envisagés sur Paris, qui devrait être doté d'une salle pour 2024 ; concernant les Championnats du Monde Vétérans, des sites potentiels vont être identifiés puis la fédération prendra contact avec les territoires ciblés pour connaître leur intérêt dans cette organisation.

La fédération va proposer de ne verser aucun droit d'entrée à la BWF pour l'organisation de ces événements.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

4.2.2 IFB 2018 : point à date et investissement des élus

Point d'information à J-10, la situation évoluant tous les jours.

Le PSG Hand jouant à domicile le samedi soir, le montage débutera seulement dans la nuit de samedi à dimanche, impliquant un surcoût financier et une fatigue des équipes avant même le début de la compétition.

Cette année, une redistribution des espaces a été opérée avec l'inversion des salons :

- Fédéral en bas, sur une surface plus importante
- Privilège en haut offrant plus de place à Yonex pour leur showroom, le stand de cordage et leurs invités

Le centre des Bénévoles a aussi été déplacé dans l'annexe 3, plus chaud et plus confortable incluant 2 salles de réunion.

La Fan Zone a été agrandie avec un espace Restauration plus important et convivial.

Enfin, les joueurs s'entraîneront cette année à Suzanne Lenglen.

130 bénévoles et 6 juges de lignes

Beaucoup d'événements annexes, notamment des formations au TCP

Médias : 29 heures de direct TV à partir du jeudi, diffusion sur la chaîne L'équipe

20 minutes et France Info débutent leur campagne d'information

Invités : Poul Erik Hoyer, (BWF) à partir du vendredi, Ben Yoneyama (Yonex) et Jean-François Martins (Ville de Paris) le vendredi.

Billetterie : en avance sur toutes les précédentes éditions mais des taux d'occupation de la salle très disparates (7% le mardi et 70% le samedi).

Enfin, les Yonex IFB ont été distingués Lauréat du Trophée Eco Responsable de la Ville de Paris 2018.

Point d'information sur la double session du samedi : 8 matchs doivent être télévisés ; le choix a été fait de 3 matchs le matin sur le court TV (+ 2 matchs à côté) et 5 matchs l'après-midi sur un seul court (TV). Entre les 2 sessions, la salle sera vidée du public mais les VIP restent en salon.

65 % des personnes ont acheté des billets pour les 2 sessions et 15 % ont acheté des billets pour les seuls matchs de l'après-midi.

Point d'information sur l'accueil des VIP : cette année, les administrateurs sont sollicités pour accueillir les invités importants qui auront été identifiés en amont. Mise en place d'un groupe Whatsapp entre les personnes désignées afin de s'assurer de la prise en charge de certains VIP.

Point sur les événements annexes importants : Conférence de presse, tournoi des partenaires, tournoi des bénévoles, fête à la médaille des CE Junior, cocktail pour les prospects, colloque Sport pour tous...

4.2.3 Point d'info sur Rodez et Aire sur la Lys

Point d'information par le Directeur de la Communication.

CE Parabad à Rodez :

- 5 jours de compétition
- 157 joueurs inscrits (27 nations), dont 34 Français
- Budget global : 130 K€
- Partenariats : 30 K€ (FFBaD + une mutuelle), 10 K\$ de la BWF et les droits d'inscriptions des joueurs
- Transport et hébergement compliqués car Rodez est mal desservi et les hôtels manquent de chambres adaptées au public handicapé
- Manque de bénévoles

CE par équipes mixtes à Aire sur la Lys :

- 3 jours de compétition du 7 au 9 décembre
- 4 équipes (France, Slovaquie, Estonie et Iles Féroé)
- Budget global 20 K€

4.2.4 Championnats de France 2019 : partenariats

Point d'information sur les partenariats de la fédération :

Gerflor et **Babolat** sont partenaires officiels de la FFBaD, respectivement pour les tapis et les volants.

Nouansport est fournisseur officiel de la FFBaD pour le poteaux, filets et chaises pour les Championnats.

Générali est l'assureur officiel de la FFBaD mais s'engage aussi au côté de la fédération pour la réalisation et la promotion des vidéos de l'Esprit Bad.

Lacoste est l'habilleur officiel de la FFBaD. Quelques difficultés d'approvisionnement sont à noter.

De nouveaux partenaires pour les IFB :

Total, partenaire de la BWF s'investit de plus en plus sur les IFB avec, cette année, l'achat de 2 panneaux supplémentaires et 50 places en catégorie Or et catégorie 1.

100Plus, pour l'édition 2018. Marque de boisson isotonique malaisienne très présente en Asie.

4.2.5 Equipementier

Point d'information par le Directeur de la Communication.

Le contrat en cours avec Nike – Original Flocker arrive à terme le 31 décembre prochain. Un appel d'offre a donc été publié en mai dernier pour 2019 et 2020.

7 sociétés y ont répondu : Yonex, Forza, Babolat, Zeus, Erima, Eldera, Nike Original Flocker.

Chacune de ces marques a fourni une offre tarifaire et des échantillons. Une analyse complète des réponses a été présentée au BF. Aucune marque ne proposait la prise en charge totale des besoins de la FFBaD.

Afin de ne pas pénaliser les joueurs sous contrat individuel, la FFBaD n'a pas retenu les partenaires spécialistes Badminton et compte-tenu du faible écart entre les offres et du stock de produits de notre partenaire actuel, le Bureau Fédéral a souhaité prolonger la collaboration avec Nike – Original Flocker.

4.3 Secteur Administratif

4.3.1 Point des dossiers du secteur

Présentation par le Secrétaire Général, des dossiers en cours avec un focus sur :

- RGPD : consultation de 2 sociétés pour l'externalisation du DPO. La société retenue fournira à la fédération, un accompagnement, un audit, des documents, ainsi que les mentions légales et le modèle, pour un montant de 4248€ pour 2 ans.
- Séminaire SG-TG de septembre : retours positifs des territoires
- Déplacement du BF du 8 décembre au 15 décembre en raison de la compétition d'Aire sur la Lys
- Le nouveau classement CPPH a été décalé du 1^{er} au 20 septembre
- Point Mutations : 468 en ce début de saison, un record
- Lancement du recrutement pour le poste de secrétaire Administratif et Financier
- Appel d'offre à venir sur l'assurance dans le respect du code du sport
- Logiciel de compétitions : définition des besoins pour le nouveau logiciel et échanges inaboutis avec Badnet

- La remise en place de la Filière Jeune Arbitre et le problème rencontré par les clubs de N3 n'ayant pas d'arbitre de grade Ligue Certifié pour ce début de saison, à la suite d'un souci de formation.

Afin de palier à ce souci, il est proposé d'acter que, pour les 3 filières d'arbitrage, les formateurs soient Grade +1

Vote n° 7 : Formateur à grade +1 pour les formations Arbitre, Juge Arbitre et Juges de Lignes

Nombre de votants : 19 voix / **19 voix pour**

La proposition du grade +1 pour les formateurs d'Arbitre, de Juges Arbitres et de Juges de Lignes est validée à l'unanimité.

Stéphane Corvée suggère également d'acter le fait que Formabad est le secteur **Emploi** et Formation de la fédération.

Vote n° 8 : Validation de Formabad en tant que Secteur Emploi et Formation de la Fédération

Nombre de votants : 19 voix / **19 voix pour**

La validation de Formabad en tant que secteur Emploi et Formation de la fédération est votée à l'unanimité.

4.4 Secteur Territoires Durables

4.4.1 Maison du Bad : Point d'étape

Présentation par Aude Le Gallou.

Depuis le dernier Conseil d'Administration :

- L'envoi du courrier conjoint des 3 fédérations à la Mairie de Paris demandant des précisions sur la localisation du site
- La mise en « stand by » d'une réponse à l'appel à manifestation d'intérêt permettant d'obtenir des subventions

A suivre, la réponse à un appel à projet en 2019 permettant de financer les constructions ainsi que la mise en place d'un projet commun des 3 fédérations à la demande de la Mairie de Paris, car on a pu constater que la fédération d'Escalade souhaite plutôt avancer seule.

Le rendez-vous avec la Ministre, prévu le 7 novembre prochain, devrait nous en apprendre un peu plus.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

Concernant le nouveau modèle économique, le souhait serait de laisser un héritage aux territoires et d'adapter ce modèle en fonction de chaque ligue : un travail a été effectué en ce sens et une revue de projets sera faite en CPL afin de voir si un accompagnement est possible par la fédération, mais aussi par le CDES.

4.4.2 Présentation du Qui Fait Quoi : Point d'étape

Présentation par la vice-présidente du secteur, des documents relatifs au Qui Fait Quoi.

Le Qui Fait Quoi est la clarification des compétences entre la fédération et ses organes

déconcentrés pour une action commune plus efficace au service du projet fédéral. Un groupe de travail spécifique a été mis en place.

Les premières présentations en région (Bretagne, AURA, PACA, IDF et Hauts de France) ont été très satisfaisantes et ont permis des remontées d'informations concernant les difficultés rencontrées par les territoires.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet et il en ressort qu'il est nécessaire de donner du poids aux présidents de ligues et de comités afin qu'ils puissent porter la parole fédérale sans attendre la venue du Président de la fédération.

Egalement, il serait intéressant de réfléchir à la mise en place d'une convention d'objectifs territoriale plutôt qu'un dialogue de gestion.

Le DTN informe que Cyrille Gombrowicz, DTN adjoint aux Territoires, a été désigné comme un des animateurs du CPL. Sylvain Sabatier pourrait également prendre part aux réunions du CPL.

Une présentation du Qui Fait Quoi sera faite sur la Journée des Présidents sur les Yonex IFB, le mercredi 24 octobre.

4.4.3 Point d'information Dialogue de Gestion

Présentation, par Nathalie Huet, du point d'information.

La première partie du Dialogue de Gestion a été versée en juillet pour les ligues métropolitaines.

Concernant les ligues ultramarines, le versement pour la Martinique va intervenir ; les ligues de Nouvelle Calédonie et de Guyane n'ont pas encore complété leurs dossiers et la Réunion l'a complété et déposé sur la boîte dédiée mais n'a pas averti le référent territorial. Le dossier va donc être étudié.

La réunion du Dialogue de Gestion avec la ligue Ile de France était calée mais le dossier n'était pas complété. La commission devant se réunir le soir même, la ligue a rendu un dossier peu explicite sur les actions envisagées en lien avec le projet fédéral et la commission n'a pas pu statuer.

Désormais, il reste à établir les critères fixes et à rédiger un appel à projet pour les ligues et comités sur une thématique spécifique.

Le Dialogue de Gestion 2019 ne demande pas de dossier complet, des ajustements sont cependant possibles, rendant ainsi le dossier moins lourd pour les ligues. Les rendez-vous avec les territoires devraient avoir lieu d'ici fin décembre.

Point d'information sur le Développement Durable : très peu de demandes depuis un certain temps, mais 25 dossiers viennent d'arriver sur la boîte dédiée et sont actuellement en cours de validation. Au total, 125 compétitions auront reçu le label ECOBad depuis janvier.

4.5 Secteur Haut Niveau

4.5.1 Point d'activité du secteur

Présentation par le vice-président du secteur avec un focus sur :

- Les EFB : 1012 clubs labellisés (- 40 par rapport à l'an dernier). Une convergence va avoir lieu entre les clubs labellisés 4 et 5 étoiles et les Clubs Avenir : une réunion est organisée sur les IFB.
- Clubs Avenir : 50 clubs recensés. Les conditions d'obtention du label sont amenées à évoluer. Le versement des 1000 € aux clubs a été effectué. Des actions de communication ont été faites envers les partenaires des clubs et certains entraîneurs de Clubs Avenir ont participé à l'encadrement de

compétitions avec Loïc Parlon, Bertrand Louvet et Philippe Georjon.

4.6 Secteur Diversité des Pratiques

4.6.1 Bilan de l'expérimentation Bad en extérieur

Présentation de la note par Pascal Perrot, DTN adjoint en charge de l'équipement.

Le bilan est véritablement positif sur les 3 sites pilotes, malgré une différence de fréquentation en fonction des lieux ; cette expérimentation a donné lieu à une pratique régulière par des habitués et des novices.

Un bémol toutefois sur les retours de questionnaires, très peu nombreux, malgré un travail conséquent de Laurent Garnier de la ligue PACA, coordinateur de l'expérimentation.

Autre preuve du succès du Bad en extérieur : 67 000 vues pour le film l'Esprit Bad dédié à cette pratique : un des meilleurs scores jamais réalisé.

Il est désormais important et nécessaire de porter ces projets auprès des collectivités.

Reste un problème de fond : la BWF ne nous fournit aucune information sur l'avancée du dossier, notamment sur les dimensions du terrain, le type de volant... ; ce qui empêche le lancement de la production des kits spécifiques de Bad en extérieur.

Divers

Jean-Marc Serfaty, membre du Board de Badminton Europe, informe le CA de la démission de Grégory Verpoorten de son poste à la présidence de Badminton Europe et, de fait, de son poste de Vice-Président Europe auprès de la BWF.

2 personnes sont sur les rangs pour prendre la succession.

Le Board de BE souhaite présenter un de ses membres dont seuls 4 sont bénévoles, les autres étant des professionnels du Badminton, à l'instar de Peter Tarcala, Secrétaire Général de la fédération Slovaque.

Jean-Marc Serfaty souhaite connaître la position de la FFBaD quant à la représentation des fédérations au sein des instances européennes.

Il suggère d'organiser rapidement une réunion de la commission des Relations Internationales afin de prendre une position officielle avant la prochaine réunion de BE en janvier.

Fin de la séance samedi à 16h.